



## DEMANDE D'INSCRIPTION

### EXAMEN PROFESSIONNEL POUR L'ACCÈS AU GRADE DE GREFFIER PRINCIPAL DU CORPS DES GREFFIERS DES SERVICES JUDICIAIRES

Session du 25 juin 2026

#### *Avertissement*

Les pièces justificatives ne seront demandées qu'aux candidats déclarés admissibles à l'issue de l'épreuve écrite. S'il apparaît, au vu de ces pièces justificatives, que les renseignements fournis sont inexacts, le bénéfice d'une éventuelle nomination sera perdu.

Ecrire très lisiblement et en lettres MAJUSCULES.

Cocher la ou les cases correspondant à votre situation.

## ÉPREUVE ÉCRITE ADMISSIBILITÉ

Durée : trois heures ; coefficient 2

L'épreuve écrite d'admissibilité se compose de deux mises en situation professionnelle portant sur la procédure civile et prud'homale ou sur la procédure pénale, au choix du candidat après communication des sujets.

## ÉTAT CIVIL

Monsieur

Madame

Votre nom de naissance : \_\_\_\_\_

Votre nom d'usage : \_\_\_\_\_

Votre prénom : \_\_\_\_\_

Vos autres prénoms (séparés par une virgule) :

\_\_\_\_\_

Votre date de naissance : \_\_\_\_\_ (JJ/MM/AAAA)

Ville de naissance : \_\_\_\_\_

N° département : \_\_\_\_\_

DOM-COM ou pays étranger : \_\_\_\_\_

## NATIONALITÉ

Êtes-vous français actuellement ?       oui       non

Si non, précisez votre nationalité : \_\_\_\_\_

Êtes-vous en instance d'acquisition de la nationalité française ?     oui       non

Si vous êtes en instance d'acquisition de la nationalité française, vous pouvez vous inscrire mais vous devrez avoir acquis la nationalité française **au plus tard** à la date de l'épreuve écrite soit au **jeudi 25 juin 2026**.

## COORDONNÉES PERSONNELLES

Les courriers du service administratif régional compétent (convocation à l'épreuve écrite) et du bureau RHG4 (convocation à l'épreuve orale) seront envoyés à cette adresse.

**Votre adresse :**

N° et Rue, avenue... : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_

Commune : \_\_\_\_\_

Pays : \_\_\_\_\_

Vos coordonnées téléphoniques :

Domicile : \_\_\_\_\_

Travail : \_\_\_\_\_

Portable : \_\_\_\_\_

Votre adresse électronique : \_\_\_\_\_

## SITUATION PERSONNELLE

Etes-vous travailleur handicapé ?  oui       non

Souhaitez-vous bénéficier d'un aménagement d'épreuves ?  oui       non

Joindre obligatoirement la requête en aménagement dûment complétée en annexe 6 et signée ainsi que le certificat médical en annexe 6 complété par un médecin agréé par l'administration ou un médecin de service hospitalier, déterminant les conditions particulières d'installation, de temps et/ou d'assistance nécessaires (exemples : tiers temps supplémentaire, sujets en braille ou agrandis, etc.).

Le certificat médical doit avoir été établi moins de six mois avant le déroulement des épreuves et être adressé au bureau RHG4 **au plus tard le jeudi 4 juin 2026**.

## SITUATION ADMINISTRATIVE

Précisez votre situation actuelle :

- |   |   |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> fonctionnaire de l'Etat<br><input type="checkbox"/> fonctionnaire territorial<br><input type="checkbox"/> fonctionnaire hospitalier<br><input type="checkbox"/> militaire<br><input type="checkbox"/> autre – précisez : ..... | <input type="checkbox"/> titulaire<br><input type="checkbox"/> non titulaire (contractuel, auxiliaire ou vacataire) |
|---|---|

Quelle est la date de votre entrée dans la fonction publique ?    \_\_\_\_\_

Quel est votre grade actuel ?

\_\_\_\_\_

Si vous êtes non titulaire, quel est votre emploi actuel ?

\_\_\_\_\_

Dans quelle administration/établissement/juridiction êtes-vous employé(e) ?

\_\_\_\_\_

Précisez l'adresse de cette administration/établissement/juridiction :

N° et Rue, avenue... : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_

Commune : \_\_\_\_\_

Pays : \_\_\_\_\_

**Attention** : les candidats doivent obligatoirement faire établir par leur administration un état de leurs services. (annexe 2)

**L'administration demandera les pièces justificatives aux candidats admissibles et procédera, à l'issue de la publication de la liste des candidats admis, à l'examen des dossiers de candidature.**

## ÉPREUVE ORALE D'ADMISSION

L'épreuve orale d'admission de l'examen professionnel consiste en un entretien avec le jury visant à apprécier l'expérience professionnelle du candidat, l'aptitude à exercer de nouvelles responsabilités, ses motivations et ses qualités personnelles.

L'entretien débute par un exposé du candidat sur son expérience professionnelle. Au cours de cet entretien, le candidat peut être interrogé à partir de son dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle sur des questions relatives aux connaissances administratives générales, à son environnement professionnel, aux fonctions exercées ainsi que sur des situations pratiques.

Pour conduire cet entretien, le jury dispose du dossier de reconnaissance des acquis de son expérience professionnelle constitué par le candidat.

**En cas d'admissibilité**, ce dossier doit être déposé par le candidat sur la plateforme en ligne dédiée via le lien internet figurant sur la convocation de l'épreuve orale, **au plus tard le lundi 21 septembre 2026**, date impérative. Un exemplaire imprimé devra être remis par le candidat au pôle des recrutements du bureau des recrutements et de la formation (bureau RHG4) le jour de l'épreuve d'admission.

En cas d'impossibilité de déposer le dossier RAEP sur la plateforme en ligne dédiée, les candidats conservent la possibilité d'envoyer leur dossier RAEP par voie postale **au plus tard le 21 septembre 2026**, date impérative, le cachet de la Poste faisant foi, à l'adresse suivante :

Ministère de la Justice  
Direction des services judiciaires  
Sous-direction des ressources humaines des greffes  
Bureau RHG4 - Pôle des recrutements  
13 place Vendôme  
75042 Paris cedex 01

### **INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES**

Avez-vous suivi une préparation spécifique à cet examen professionnel ?  oui  non

Quel est votre diplôme le plus élevé ?

<input type="checkbox"/> BAC	<input type="checkbox"/> BAC +5 et plus
<input type="checkbox"/> BAC +2	<input type="checkbox"/> BEP, CAP, BEPC
<input type="checkbox"/> BAC +3	<input type="checkbox"/> Sans diplôme
<input type="checkbox"/> BAC +4	<input type="checkbox"/> Autre : .....

## CHOIX DU CENTRE D'EXAMEN

Cochez la cour d'appel de votre choix dans le ressort de laquelle vous passerez l'épreuve écrite d'admissibilité :

- |   |   |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Cour d'appel d'Agen<br><input type="checkbox"/> Cour d'appel d'Aix-en-Provence<br><input type="checkbox"/> Cour d'appel d'Amiens<br><input type="checkbox"/> Cour d'appel d'Angers<br><input type="checkbox"/> Cour d'appel de Basse-Terre<br><input type="checkbox"/> Cour d'appel de Bastia<br><input type="checkbox"/> Cour d'appel de Besançon<br><input type="checkbox"/> Cour d'appel de Bordeaux<br><input type="checkbox"/> Cour d'appel de Bourges<br><input type="checkbox"/> Cour d'appel de Caen<br><input type="checkbox"/> Cour d'appel de Cayenne<br><input type="checkbox"/> Cour d'appel de Chambéry<br><input type="checkbox"/> Cour d'appel de Colmar<br><input type="checkbox"/> Cour d'appel de Dijon<br><input type="checkbox"/> Cour d'appel de Douai<br><input type="checkbox"/> Cour d'appel de Fort-de-France<br><input type="checkbox"/> Cour d'appel de Grenoble<br><input type="checkbox"/> Cour d'appel de Limoges<br><input type="checkbox"/> Cour d'appel de Lyon<br><input type="checkbox"/> Chambre d'appel de Mamoudzou | <input type="checkbox"/> Cour d'appel de Metz<br><input type="checkbox"/> Cour d'appel de Montpellier<br><input type="checkbox"/> Cour d'appel de Nancy<br><input type="checkbox"/> Cour d'appel de Nîmes<br><input type="checkbox"/> Cour d'appel de Nouméa<br><input type="checkbox"/> Cour d'appel d'Orléans<br><input type="checkbox"/> Cour d'appel de Papeete<br><input type="checkbox"/> Cour d'appel de Paris<br><input type="checkbox"/> Cour d'appel de Pau<br><input type="checkbox"/> Cour d'appel de Poitiers<br><input type="checkbox"/> Cour d'appel de Reims<br><input type="checkbox"/> Cour d'appel de Rennes<br><input type="checkbox"/> Cour d'appel de Riom<br><input type="checkbox"/> Cour d'appel de Rouen<br><input type="checkbox"/> Cour d'appel de Saint-Denis de la Réunion<br><input type="checkbox"/> Cour d'appel de Toulouse<br><input type="checkbox"/> Cour d'appel de Versailles<br><input type="checkbox"/> Tribunal supérieur d'appel de Saint-Pierre et Miquelon |
|---|---|

## DÉPÔT DE LA DEMANDE D'INSCRIPTION

La demande d'inscription dûment complétée doit être adressée **au plus tard le lundi 16 mars 2026**, le cachet de la Poste faisant foi, à l'adresse suivante :

**Ministère de la Justice**  
**Direction des services judiciaires**  
**Sous-direction des ressources humaines des greffes**  
**Bureau RHG4 – Pôle des recrutements**  
**13 Place Vendôme**  
**75042 Paris cedex 01**

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

**Signature (obligatoire pour la validité de l'inscription) :**